

Joël SECHE
Président-Directeur général

<https://www.groupe-seche.com/fr/rse>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE SÉCHÉ ENVIRONNEMENT DANS *act4nature*



L'économie circulaire est le cœur même de l'activité de Séché Environnement, comme valorisateur de déchets.

La bonne gestion environnementale en est le corollaire pour ce qui est de la manière d'exercer le métier en respectant hommes et nature.

Créé en 1985, le groupe (aujourd'hui 2 500 collaborateurs et un chiffre d'affaires supérieur à 500 M d'euros) a intégré dès sa naissance le concept du développement durable à sa politique d'entreprise, et l'écoute des parties prenantes est un facteur ma-

jeur de son développement, en harmonie avec ses salariés, riverains, clients mais aussi le monde associatif, éducatif ou académique.

Le lien qui unit le groupe à la biodiversité environnante est d'autant plus fort qu'occupant un foncier notable, il lui est possible de mettre en œuvre une action cohérente de préservation et de suivi du monde animal et végétal. Les fruits de cette action s'étendent au-delà de l'aire de ses sites propres du fait des échanges existant entre territoires (les corridors écologiques). L'équipe d'écologues internes permet d'enrichir ce management de terrain (maintenir un vivier d'espèces endémiques en concomitance avec la sauvegarde de l'identité paysagère) et d'en faire une véritable culture d'entreprise.

La politique d'intégration de la biodiversité au métier même favorise l'acceptation sociétale des sites. Certains process sont des utilisations directes de services écosystémiques comme la méthanisation. L'avenir se prépare par des programmes de recherche tels que l'élaboration de plastiques biosourcés et biocompostables par action bactérienne sur des bases de déchets organiques dont le groupe a la charge de la valorisation.

Conscient du rôle que peut jouer l'entreprise, l'Action Durable pour la Nature (ADN) de Séché Environnement va concrètement apporter des outils pour structurer et mesurer cette préservation de la biodiversité dans le territoire de manière concrète, durable et mesurable. L'ADN est la prolongation de l'engagement volontaire du groupe dans la Stratégie Nationale pour la Biodiversité qui avait fait l'objet d'une reconnaissance par le Ministère en charge de l'écologie, pour la période 2013/16.

La démarche de l'ADN et les 4 engagements retenus

Les engagements de l'ADN de Séché Environnement sont définis au niveau du groupe, mais les plans d'actions sont co-construits de manière décentralisée, de façon à favoriser les initiatives de terrain pour une meilleure adaptation aux problématiques locales et une appropriation forte par les acteurs. La couverture est nationale et les divers métiers sont tous représentés.

Un comité de pilotage assure le lien entre les démarches locales et la Direction Générale qui fixe les objectifs et principes d'actions généraux.

Chacun des 18 sites de la démarche dispose d'un référent biodiversité dont la mission est de déployer sous l'autorité de sa direction locale les 4 engagements de l'ADN.

La planification des actions et leur évaluation

L'ADN de Séché Environnement sera déployée selon un cycle de 3 ans renouvelable, à compter de 2019.

Chaque référent remettra ses engagements fin juillet 2018 pour une validation à l'automne par le comité de pilotage. Un bilan mi-parcours (mi-2020) puis d'ensemble (début 2022) permettront de communiquer sur les résultats obtenus.

Le système d'évaluation visera trois niveaux de performances :

Opérationnel :

L'évaluation de la mise en œuvre par les taux d'avancement sur un cycle de 3 ans.

Naturel :

Le gain en biodiversité grâce aux suivis de la biodiversité mis en place mais aussi au travers de la certification Ecocert Environnement « Engagement Management de la Biodiversité et du Climat ».

Humain :

La sensibilisation du personnel aux enjeux de biodiversité au travers du taux de participation et de l'engagement des salariés pour changer leurs pratiques (au travers de QCM).

Engagement 1 Inscrire les actions en faveur de la biodiversité dans une amélioration continue spatiale et temporelle	
Principe d'actions	Objectifs et résultats attendus
<p>Choisir une thématique de travail (ex : les pollinisateurs), en vue d'engager une action.</p> <p>Réaliser des aménagements appropriés comme créer des lieux de nourrissage et favoriser les habitats de reproduction pour les abeilles solitaires, avec un protocole de suivi (ex : SPIPOLL).</p> <p>Plus généralement, mettre en place des aménagements et nichoirs d'oiseaux, insectes, plantations locales, utiliser la gestion différenciée.</p>	<p>Développer la connaissance de la biodiversité des sites du groupe par des états des lieux, suivis de la biodiversité (protocole STOC-EPS, IPA pour les oiseaux, STOC chauves-souris, suivi amphibiens...).</p> <p>Maintenir et/ou renforcer la biodiversité sur les sites du groupe et renforcer les corridors écologiques les reliant aux territoires voisins.</p> <p>Analyser et corriger éventuellement (augmenter les plantations mellifères, mettre en place une gestion différenciée...).</p>

Engagement 2 Faire de la biodiversité un axe fédérateur interne	
Principe d'actions	Objectifs et résultats attendus
<p>Communiquer les événements « nature » locaux aux salariés et valoriser les actions pour la biodiversité des filiales en interne.</p> <p>Chaque référent trouve une thématique de sensibilisation en lien avec son site et son territoire (ex : la biodiversité commune), puis un ensemble d'actions de sensibilisation sera mis en œuvre (identification de la biodiversité commune, mise en place d'une exposition photos, organisation d'une sortie avec un naturaliste).</p>	<p>Former les salariés sur le thème de la biodiversité et les enjeux locaux (faire des sorties nature avec des associations).</p> <p>Contribuer à des suivis participatifs sur le site (Vigie nature, SPIPOLL, Observatoire des saisons, Oiseaux de jardins, observatoire des bourdons...).</p> <p><i>In fine</i> chaque référent mesurera l'adhésion des salariés à cette thématique au travers de QCM.</p>

Engagement 3 Se servir de la biodiversité pour dynamiser les relations avec les parties prenantes	
Principe d'actions	Objectifs et résultats attendus
<p>Identifier des parties prenantes en lien avec l'activité du site et la biodiversité puis mettre en place un partenariat avec l'une d'entre elles autour d'un projet collaboratif (ex. favoriser les chauves-souris sur le site).</p> <p>Réaliser le projet avec la partie prenante (recenser les chauves-souris, mettre en place des nichoirs, communiquer sur les espèces trouvées).</p> <p>Mesurer la participation des salariés et relancer la dynamique.</p>	<p>Développer les liens avec les parties prenantes œuvrant pour préserver la biodiversité. À cet effet, chaque référent devra en premier lieu identifier les parties prenantes prioritaires sur son site puis en choisir une pour élaborer un projet commun sur le site.</p> <p>Participer aux programmes de recherche fondamentale ou appliquée au travers des liens avec le Muséum National d'Histoire Naturelle (à travers une convention cadre).</p>

Engagement 4 Développer la prise de conscience de l'impact de notre mode de vie sur la biodiversité planétaire	
Principe d'actions	Objectifs et résultats attendus
<p>Constituer un groupe de travail, choisir une thématique (ex : l'alimentation), sur cette thématique informer (quelles sont les incidences sur la biodiversité quand j'achète des légumes ou fruits traités, provenant de loin ou hors saison) puis montrer (faire une exposition sur l'alimentation pour l'ensemble des salariés), puis diffuser les bonnes pratiques pour que les salariés deviennent acteurs dans leur vie personnelle.</p>	<p>Faire prendre conscience de l'impact de nos actes personnels du quotidien sur la biodiversité.</p> <p>Diffuser les incidences des thèmes (alimentation, produits d'entretien, cosmétiques, habillement, énergie, transport, finance...) pour changer les comportements en faveur de la biodiversité.</p>